

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 33/34

23^e année • mercredi 12 août 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSSANG

La votation sur l'initiative dite de résiliation aura lieu dans moins de deux mois, le 27 septembre. Unia a lancé une action «cartes postales» mettant au centre la défense des droits et des salaires de tous les travailleurs. Le syndicat dénonce les véritables intentions du parti populiste: la remise en cause de tous les acquis. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Retraite des femmes à nouveau en danger

Sylviane Herranz

La droite profite de la torpeur estivale pour affûter ses armes contre l'AVS, notre assurance sociale conquise de haute lutte et qui, à l'inverse du 2^e pilier, offre une égalité imparable en matière de rentes.

La presse alémanique a dévoilé la semaine dernière la création d'un pacte entre les partis bourgeois au sujet de la réforme à venir de l'AVS. Unis, ils souhaitent faire passer en force au Parlement la hausse de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Des femmes qui, comme dans le projet Prévoyance vieillesse 2020 (PV2020), seraient censées renflouer presque à elles seules les caisses de l'AVS pour garantir à terme sa santé financière. Elles qui, déjà, perdent chaque année quelque 10 milliards de francs de salaire en raison d'une inégalité qui flirte toujours avec les 20%. Elles dont les rentes du 2^e pilier sont aussi deux à trois fois plus basses que celles des hommes en raison de temps partiels ou de parcours professionnels interrompus.

Le cinglant refus de l'augmentation de l'âge de la retraite féminine lors de la votation du 24 septembre 2017 sur PV2020 n'a pas refroidi les ardeurs des partis de droite, ni celles du Conseil fédéral qui propose à nouveau, dans son Projet de stabilisation de l'AVS (AVS21), un tel relèvement. La puissante grève des femmes du 14 juin 2019, mettant à jour les discriminations salariales et sociales toujours aussi criantes, n'a pas non plus eu raison de la volonté de leur faire payer à nouveau le prix d'une politique financée par les moins bien lotis et non par ceux qui s'enrichissent sur le dos des salariés.

De l'argent, il y en a en Suisse. Or le gouvernement ne compte pas aller le chercher là où il se trouve. Et sa réforme de l'AVS risque bien de frapper à nouveau, outre les femmes, les plus précaires, avec par exemple cette incitation à travailler jusqu'à 70 ans pour combler les lacunes de cotisations.

Derrière les partis bourgeois, les milieux économiques sont à la manœuvre. Comme Economiesuisse qui appuie leur démarche, en alertant sur la santé de notre assurance vieillesse.

Sa solution: réduire les charges financières en portant, en particulier, l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. La faitière des entreprises refuse en outre toute élévation des cotisations de l'AVS qui permettrait d'assurer son financement de manière équitable. Pourtant, la hausse de celles du 2^e pilier ne semble déranger personne... Economiesuisse se profile encore en soutenant l'initiative des jeunes PLR pour la retraite à 66 ans pour tous.

Lundi dernier, le projet AVS21 débutait son chemin parlementaire devant la Commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats. La rentrée risque d'être chaude. Ce projet déboûle dans une période où il sera aisé pour les partis bourgeois de crier famine et de surfer sur les craintes, bien réelles, que fait porter la crise sanitaire en matière de salaires, d'emplois ou de rentes. Il faudra être vigilants pour résister aux attaques contre les travailleuses et les travailleurs qui vont redoubler. La Suisse a les moyens de surmonter cette crise. Jusqu'à aujourd'hui, c'est aux plus pauvres qu'il a été demandé de faire des sacrifices. Il est temps que ça change! ■

PROFIL



Soufian Mahlouly, à la croisée des mondes.

PAGE 2

UBER

Victoire d'un chauffeur VTC!

PAGE 5

EXPLOITATION

La traite des êtres humains, en Suisse aussi.

PAGE 7

CANICULE

Risques accrus avec la pandémie.

PAGE 9

Jiyana Tassin

Quand la porte de son studio lausannois s'ouvre, un univers peuplé de créatures magiques apparaît. Bienvenue dans le monde fantastique de leur créateur, Soufian Mahlouly. Chaleureux et dynamique, l'homme, 33 ans, raconte, avec le sourire, les origines de son jeu mobile Opticale: «Il y a presque dix ans, je testais des applications de géolocalisation en attendant un avion quand j'ai eu l'idée de mon script.» C'est pendant le vol qu'il écrit la genèse du jeu. Une histoire prenante dans laquelle des scientifiques auraient, à l'aide de la technologie, trouvé l'accès au monde astral, un univers parallèle au nôtre habité par des êtres extraordinaires. Son exploration serait rendue possible grâce à l'Opticale, un dispositif permettant un point de relai entre le monde réel et l'astral. Curieux dans l'âme, le trentenaire décrit: «Le but central du jeu est de détecter des animaux fantastiques.

«Plus que l'aspect ludique seulement, le jeu vise à pousser les utilisateurs, adultes comme enfants, à se questionner sur leur propre environnement»

Plus que l'aspect ludique seulement, il vise à pousser les utilisateurs, adultes comme enfants, à se questionner sur leur propre environnement. Nous essayons toujours de mettre en lien nos créatures avec les contes et les mythologies présents dans le folklore de différentes civilisations. Avec les revenus de sa société, lancée en 2016, Soufian Mahlouly ne se verse pour le moment pas de salaire: «Je préfère payer mes collaborateurs et me concentrer sur notre développement. En attendant, je suis également coach et expert start-up et innovation, et suis engagé à un faible pourcentage pour m'occuper de la communication digitale d'une autre société. Quand on lance une start-up, il faut être prêt à faire des sacrifices.» Ce jeune patron aime le travail bien fait mais recherche avant tout l'implication et la passion chez ses employés. Heureux de son parcours, il essaie de profiter de chaque bonne nouvelle. Comme son partenariat avec Google qui lui permettra bientôt de sortir son jeu à l'international.

UN ENGAGEMENT CIRCULAIRE

Même si la technologie côtoie son quotidien, Soufian Mahlouly ne se laisse pas «cannibalisé» par celle-ci: «Il s'agit d'un outil. Surtout pas d'une religion



Détenteur des clés d'un univers parallèle, Soufian Mahlouly nous invite à la découverte de créatures fantastiques.

À LA CROISÉE DES MONDES

Créateur du jeu vidéo Opticale mais aussi premier dan de jujitsu, Soufian Mahlouly nourrit des passions plurielles. En équilibre entre corps et esprit

ou d'une menace. C'est en grande partie grâce au sport et à la transmission de ce dernier que je parviens à me connecter d'elle.» Premier dan de jujitsu et champion suisse de karaté,

l'homme aux multiples casquettes est, depuis peu, vice-président du Zen Do Ryu, un club d'arts martiaux à Morges. Par choix, il a préféré mettre de côté le passage de son deuxième dan pour

garantir la qualité des cours du dojo. Un engagement qu'il perçoit de manière circulaire: «Pour moi, tout est relié. Aller de l'avant, savoir se maîtriser ou encore gérer une équipe. Les

connaissances que j'acquiers dans le sport m'aident dans mon travail et vice versa.»

«ON N'A JAMAIS FINI D'APPRENDRE»

Se demandant régulièrement quels sont les moyens de s'améliorer, le sportif insiste sur l'importance de comprendre que l'on n'a jamais fini d'apprendre. Une maxime qu'il applique au quotidien puisqu'il a notamment commencé les arts martiaux pour vaincre la peur... de se battre! Fils d'un père marocain et d'une mère belge, il explique: «C'est en grande partie grâce à mes parents que j'ai accompli tout ça. Ils nous ont offert, à ma sœur, mon frère et moi, la meilleure jeunesse qu'on puisse imaginer en nous montrant différentes cultures, en nous apprenant à avoir l'esprit ouvert et à se connaître profondément.» Soufian Mahlouly, toujours à la recherche d'un équilibre entre corps et mental, approche la vie avec sérénité: «S'énerver contre des problèmes sur lesquels on n'a aucune prise est une perte de temps. Le Covid-19 en est un bon exemple.» Donnant toujours le maximum de sa personne dans ce qu'il entreprend, il confie aussi que sa plus grande peur serait de ne pas réussir à la surmonter: «Tout le monde a peur. Il s'agit d'une chose instinctive, naturelle. Mais il faut réussir à la dompter.»

20 MILLE LIEUES SOUS LES MERS

Frappé par un cancer à l'âge de 25 ans, Soufian Mahlouly explique que les arts martiaux lui ont permis de voir la maladie plus sereinement: «La façon dont on perçoit les choses nous appartient. Je n'ai pas vécu mon cancer de manière négative mais plutôt comme une épreuve.» Un combat qui lui a permis de relativiser et de prendre conscience que le temps est précieux. «Il faut faire des choses qui nous plaisent», explique-t-il avec enthousiasme avant de citer l'apnée, une discipline qu'il pratique depuis peu: «Comme en témoignent les créatures de notre jeu, je suis passionné par les différents écosystèmes. C'est pour cette raison que j'ai décidé, l'année passée, de partir explorer la Guadeloupe. Plonger sans matériel permet d'être plus en phase avec son environnement. J'ai donc choisi de m'entraîner à l'apnée.» D'abord seul dans son bain puis accompagné d'un professeur, ancien élève du Zen Do Ryu, Soufian Mahlouly se plonge dans un nouvel univers. Bon élève, il passe rapidement son brevet et se voit même proposer un voyage en Egypte en tant que professeur assistant: «Si j'ai rapidement progressé, c'est en grande partie grâce aux arts martiaux. Le travail de respiration et de maîtrise de soi est le même. La boucle est bouclée», symbolise-t-il.

Courageux et persévérant, Soufian Mahlouly pourrait bien être un chevalier des Temps modernes. Qui nous rappelle qu'en chacun de nous se cache encore une âme d'enfant. ■


DE BIAIS
Daniel Süri

CHÊNE, PISSENLIT OU ORCHIDÉE?

Allez, avouez-le, vous avez souvent rêvé de devenir, vous aussi, un entrepreneur ou une entrepreneuse, être votre propre chef, passer du côté des «winners», goûter aux fruits de la réussite et du pouvoir réunis. Encore faut-il découvrir l'entrepreneur qui sommeille en vous. Éliminons d'entrée de jeu ceux et celles dont le sommeil est tellement lourd que même le baiser du prince charmant ne pourra le réveiller (l'entrepreneur, pas le sommeil). A la cale, les galériens et les galériennes sans esprit d'entreprise, ramez!, d'autres tiendront le gouvernail. Observons maintenant les types d'en-

trepreneurs susceptibles d'hiberner en votre sein et que le printemps de l'entreprise ramènera à de plus lucratives activités. Il y a trois types de rouille internes ne demandant qu'à éclore dès les premiers jours. Eclaire en effet, puisque ces trois types portent des noms de végétaux, mariant ainsi harmonieusement la science du management et la poésie. Il y a d'abord l'entrepreneur pissenlit, puis l'entrepreneur chêne et enfin l'entrepreneur orchidée. Adorable, ma chère, non? Et pour mieux comprendre de quoi il en retourne dans ce flot de lyrisme digne d'une fête des vendanges sous la pluie, nous prendrons exemple sur la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée).

Vous vous souvenez sans aucun doute (c'est une formule, hein, je sais bien qu'en réalité, vous ne vous souvenez pas du tout) de la nomination surprise de Nazerl Ribes comme membre de la direction générale de la Manip. Le frétillant et entreprenant directeur, surnommé «La Guêpe» pour son activité bourdonnante, tombe à pic dans la case pissenlit, qu'il pourra donc butiner. A quoi reconnaît-on un entrepre-

neur dent-de-lion? Au fait que, comme les séducteurs compulsifs, c'est les commencements qui l'intéressent. En langage «jeune cadre dynamique», ça donne: «Vivre l'ascenseur émotionnel de la recherche de financements et des premières étapes de la vie de l'entreprise». Après, l'excitation initiale fait comme l'ascenseur émotionnel et redescend au sous-sol. Reste plus qu'à recommencer pour ressentir une nouvelle fois le grand frisson dudit ascenseur émotionnel. L'entrepreneur pissenlit est donc un serial entrepreneur, une forme de Don Juan des jeunes pousses. Le job et sa course éperdue vous intéressent?

Mais voilà qui va vous rassurer: l'entrepreneur chêne, qui se développe en même temps que son entreprise et qui ne se lance que s'il est sûr de son coup. Un gestionnaire façon «bon père de famille». A la Manip, c'est évidemment Ruedi Saurer qui y correspond le mieux. Une étape cruciale de sa prise de confiance en lui-même se déroula en automne 1988, lorsque ce commandant de bataillon cycliste arreta à lui tout seul le péril rouge, de l'Armée de la même couleur.

Entre Widnau et Diepoldsau, le long du Rheintaler Binnenkanal, la 9^e division blindée de la Garde fut bloquée par les valeureux cyclistes de Ruedi Saurer. La force blindée des Popov était commandée par le sergent Zuberbühler dirigeant un char atrape Mowag GW 3500, faisant office de plastron dans le jargon adjudant-tesque en vigueur. Cette victoire vit la réalisation de la prophétie de l'entrepreneur chêne: fragile à ses débuts, il gagne peu à peu en confiance et en force de persuasion. Ueli Saurer ne manqua jamais de rappeler ce haut fait à son bataillon lors de chaque prise de drapeau. D'arbuste, il devint chêne. Au loin, on entend une fanfare qui va crescendo, les couleurs sont levées sous le commandement du sergent Zuberbühler, alors que le soleil apparaît derrière le Matterhorn. La nation est désormais en sécurité avec Ruedi Saurer, le chêne qui glande.

Essayez vos larmes, rangez vos mouchoirs, désinfectez-vous les mains et remettez vos masques! Voici enfin le troisième type (comme la rencontre, vous, vous!) d'entrepreneur, l'entrepreneur orchidée. Fragile, l'entrepreneur

orchidée. A la recherche de sécurité. Doit être encouragé au départ, puis soutenu tout au long de la croissance de son entreprise. Nécessite une organisation fourmillante pour être stimulé. Un vrai Guido Fifrelin, en fait. Lorsqu'une décision concernant la Manip devait être prise par le chêne, le pissenlit et l'orchidée, on avait droit à une valse à trois temps: Nazerl disait qu'il fallait d'abord faire ceci, puis cela, tout en s'assurant de leur coordination; Ruedi répliquait qu'il ne fallait pas confondre rapidité et précipitation et qu'il fallait bien analyser la situation; Guido se demandait, quant à lui, si vraiment une décision était nécessaire et si les deux autres étaient bien sûrs de ce qu'ils avançaient. Nazerl, furieux, expliquait que, puisque c'était comme ça, il prendrait en charge la question tout seul; Ruedi lui certifiait que, non, non, ce n'était pas une solution et Guido expliquant que, bon, tout compte fait, il y avait effectivement quelque chose à faire. Et la valse se poursuivait, le temps que le chêne et l'orchidée finissent par faire une fleur au pissenlit. Quels poètes, ces manageurs! ■

DES CARTES POSTALES POUR CONTRER LA NOUVELLE INITIATIVE DE L'UDC

Pour Unia, la question centrale de la votation du 27 septembre n'est pas l'immigration, mais bien la défense des salaires et des droits de tous les travailleurs

Sylviane Herranz

«Salaires, droits, travail: tout perdre?» Non! répond Unia en invitant ses membres et la population à rejeter l'initiative de résiliation de l'UDC, soumise au vote le 27 septembre prochain. Le syndicat a décidé de mener la campagne de votation sous l'angle des droits des travailleurs, qu'ils soient d'ici ou qu'ils viennent d'ailleurs, seul moyen de se préserver contre les attaques patronales et le dumping social, qui risquent de s'amplifier en raison de la crise liée à la pandémie de Covid-19.

«Le pire que l'on puisse faire dans une situation de crise, c'est d'affaiblir les droits et la protection des salaires. C'est ce que veut l'UDC», réagit Philipp Zimmermann, porte-parole d'Unia. Et c'est tout l'enjeu de cette votation. «Il existe une croyance qu'en limitant la libre circulation, on améliorera sa propre situation. Or, ce n'est pas ainsi que l'on combattra le dumping salarial, c'est au contraire en renforçant les droits des plus précaires et de tous les travailleurs», poursuit le syndicaliste.

Pour faire passer ce message, Unia propose à ses adhérents d'envoyer des cartes postales personnalisées afin d'inciter un maximum de personnes à se rendre aux urnes fin septembre. Ces cartes seront regroupées pour être envoyées toutes en même temps avant la

votation. «Avec cette campagne, nous souhaitons rendre visible le point de vue syndical dans le débat. Car il ne s'agit pas d'une question d'immigration, comme le prétend l'UDC, mais il s'agit de défendre nos intérêts comme salariés, quelle que soit notre nationalité. Or, la conséquence concrète d'une dénonciation de l'Accord de libre circulation des personnes, telle que le demande l'initiative, sera l'abolition des droits des travailleurs et des mesures de protection salariale existantes en Suisse. Comment se défendre ensuite pour préserver les salaires, les places de travail?» Pour Philipp Zimmermann, cette campagne personnalisée permettra à chaque syndiqué de transmettre ses propres arguments et motivations à ses amis, ses connaissances ou ses proches. Chaque membre peut ainsi commander, sur un site créé pour l'occasion*, des cartes postales, les compléter et les retourner à la centrale d'Unia à Berne d'ici à la fin du mois d'août. Cette dernière se chargera de l'envoi global et groupé, lors d'une action particulière, pour limiter les frais de port et surtout avoir un impact maximal avant le vote.

DROITS ET LIBRE CIRCULATION

«Sous couvert de limiter l'immigration, le vrai but de l'UDC est de diminuer les droits des travailleurs et de baisser les salaires», souligne Philipp Zimmer-



Unia mène campagne autour des droits des salariés pour combattre l'initiative de l'UDC, afin de ne pas rééditer l'expérience du 9 février 2014. L'acceptation de l'initiative avait mobilisé peu après 10 000 personnes dans les rues de Berne, exprimant leur solidarité avec les migrants.

mann, évoquant les intentions formulées par le parti d'extrême droite après le lancement de son initiative (voir ci-dessous). Raison pour laquelle Unia axera sa campagne sur la thématique de la libre circulation et de la préservation des droits. «Le panorama a changé en raison de la crise sanitaire. On a vu des frontières fermées, qui pourraient pousser les gens à penser que ce n'est pas si grave. Nous voulons expliquer

que ce n'est pas le sujet. Ce dont il est question dans cette votation, c'est de l'abolition ou non des droits des travailleurs et des mesures d'accompagnement. Ces dernières ont permis d'étendre des conventions collectives de travail, d'imposer des salaires minimums dans certaines branches et d'effectuer environ 40 000 contrôles par année», souligne Philipp Zimmermann qui rappelle: «L'histoire d'Unia est liée

à l'immigration, au statut de saisonnier qui n'a pas servi les travailleurs suisses, mais a été un instrument pour le patronat pour payer des salaires plus bas aux migrants. Dans cette campagne, il s'agit pour nous de défendre les droits et les salaires de tous les travailleurs, suisses, frontaliers, immigrés.» ■

*Commande des cartes postales sur le site: resiliation-non.ch

Ce que veut réellement l'UDC

L'UDC a lancé, avec l'Asin, son initiative pour l'abrogation de la libre circulation en janvier 2018. Retour sur ses véritables objectifs

Sylviane Herranz

Les intentions de l'Union démocratique du centre (UDC), quant aux effets de son initiative populaire fédérale intitulée «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)», sont claires. Le parti populiste les avait annoncées fin janvier 2018, quinze jours après avoir lancé l'initiative avec l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (Asin). Lors de sa conférence de presse, l'UDC n'avait pas manqué d'attaquer les syndicats, et Unia en particulier, qu'elle accusait de profiter des mesures d'accompagnement.

Son initiative, renommée «de résiliation» par les opposants, rejette toute forme de libre circulation des personnes et demande que la Suisse «règle de manière autonome l'immigration des étrangers». En cas d'acceptation, des négociations devront être menées avec l'Union européenne pour mettre un terme à l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), entré en vigueur le 1^{er} juin 2002. Si, au terme du délai d'une année, les négociations n'aboutissent pas, le Conseil fédéral devra dénoncer l'Accord dans les trente jours.

LIBÉRALISATION DE L'ÉCONOMIE

Dans ses discours et ses publicités, l'UDC s'attaque aux étrangers et à l'immigration. Or, sa volonté n'est pas que la Suisse vive en vase clos. Au contraire. Elle souhaite que le pa-

tronat puisse aller chercher les bras dont il aura besoin, quand il en aura besoin et aux conditions qu'il imposera à cette main-d'œuvre corvéable. Le parti, qui laisse entendre que l'immigration fait pression sur les conditions de travail, appelle en réalité à une concurrence généralisée dans une économie libéralisée. Tel était le fondement de sa conférence de presse du 30 janvier 2018. L'UDC s'y est plainte de la «forte régulation du marché du travail» provoquée par les mesures d'accompagnement. Depuis leur introduction en 2004, écrit-elle, un salarié sur deux est soumis à une convention collective de travail (CCT), un sur quatre à une CCT de force obligatoire et un sur trois à un salaire minimum réglementé. Avec son initiative, l'UDC souhaite balayer toutes ces contraintes pour revenir à un marché du travail totalement libre, où les contrats et les protections sociales se négocient individuellement entre le patron et l'ouvrier, au nom de la «liberté contractuelle». Un marché du travail souple, où toutes les restrictions et les réglementations devraient être levées.

RETOUR AUX CONTINGENTS

Dans son «Document de fond sur la place industrielle suisse» présenté à cette occasion, l'UDC exige, outre l'abrogation de l'ALCP, la «réduction des mesures d'accompagnement» ainsi que «le retour au système, qui a fait ses preuves avec des contingents et des plafonds, que la Suisse appliquait dans

tout le pays jusqu'en 2001». Elle demande aussi l'arrêt de l'extension des CCT, la renonciation à de nouveaux contrats-types de travail ou encore l'assouplissement de la saisie du temps de travail. L'UDC y prône également la diminution des dépenses de l'Etat et la baisse de la fiscalité des entreprises. A ce sujet, rappelons que Magdalena Martullo-Blocher, première à s'en prendre aux syndicats qui auraient acquis trop de pouvoir grâce aux mesures d'accompagnement et s'enrichiraient sur le dos des salariés, s'est illustrée en versant en 2019 aux actionnaires de son entreprise, la multinationale EMS-Chemie, un dividende en hausse par rapport à l'année précédente*. Ces derniers ont touché 462 millions de francs, soit presque le double de ce que les 2777 employés ont perçu en salaires. Détenant les 70% des parts de la société, la conseillère nationale UDC et ses deux sœurs se sont arrogé 326 millions de francs, ce qui équivaut à environ 117 000 francs par salarié. Des profits réalisés en Suisse et bien au-delà des frontières... ■

*Voir L'Événement syndical du 1^{er} juillet 2020.

UNE INSULTE À L'ÉGARD DES FEMMES!

Les partis bourgeois ont pactisé en vue de faire passer la réforme de l'AVS et la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans

Sylviane Herranz

La droite s'allie pour faire passer son plan de réforme de l'AVS. Des élus fédéraux de l'UDC, du PLR, du PDC et des Vert'libéraux ont constitué ce printemps un groupe de travail sur la question. Dévoilée la semaine dernière par la NZZ, cette coalition s'est accordée en vue des débats au Parlement sur la réforme AVS21 qui devraient démarrer en septembre.

Ouvrant les feux, la Commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats (CSSS-E) s'est réunie ce lundi 10 août pour discuter du Projet de stabilisation de l'AVS, dit AVS21. Ce dernier est proposé par le Conseil fédéral après l'échec en votation, en septembre 2017, de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 (PV2020). Ce n'est probablement pas un hasard si l'annonce de cette alliance bourgeoise, unie derrière l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et de la flexibilisation du départ à la retraite, mesures proposées également par le gouvernement, est survenue peu avant cette séance d'auditions.

Le Parti socialiste suisse parle d'un «complot des partis de droite sur l'AVS» s'attaquant aux femmes. «Le fait de relever l'âge de la retraite en guise de remerciement aux classes moyennes pour l'engagement massif des femmes dans la crise du coronavirus relève du pur cynisme», a déclaré la conseillère aux Etats socialiste Marina Carobbio. Le PS dénonce la volonté des partis bourgeois de vouloir faire porter l'essentiel des coûts de la réforme sur les femmes en augmentant l'âge de la retraite à 65 ans et en offrant une compensation inférieure à la variante la plus basse du Conseil fédéral. Le parti rappelle que les femmes sont déjà massivement désavantagées en matière de revenus à la retraite, les différences de carrière et la discrimination salariale persistante se traduisant par des rentes plus faibles. De surcroît, un tiers des femmes ne touchent pas de 2^e pilier.

De son côté, l'Union syndicale suisse (USS) estime que «le pacte scellé par la droite en faveur d'un projet de démantèlement de l'AVS au détriment des femmes est une insulte», d'autant plus qu'une année après la Grève des femmes, personne ne peut ignorer qu'elles sont lésées. Pour la faitière syndicale, le fait qu'en 2020, les retraites des femmes «soient encore nettement inférieures à celles des hommes est un scandale». Elle estime que «l'égalité en matière de rentes ne sera possible qu'à travers le renforcement de l'AVS» et non en suivant la fausse piste voulue par la droite.

Dans son communiqué, l'USS indique que les rentes AVS sont déjà trop basses, que celles du 2^e pilier s'effondrent, alors que les loyers et les primes maladie sont à la hausse et grèvent le pouvoir d'achat. Dans ce contexte, l'approche de la droite conduisant à une réduction des rentes est «totalement erronée», note la faitière. L'USS réaffirme qu'elle «rejette le relèvement de l'âge de la retraite des femmes» et qu'elle est «prête à combattre cette offensive dirigée contre l'AVS». ■

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



CE BILAN
M'A VRAIMENT
AIDÉ ! VOUS AUSSI
PROFITEZ-EN !

COMPÉTENCES
CERNER MES ATOUTS
ÉVALUER MES ENVIES
ORIENTER MA CARRIÈRE
NOUVELLE FORMATION
CHANGEMENTS

Le bilan de compétences peut vous aider !

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Mardi, 25 août 2020 à 18h30

Secrétariat Unia, Rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Informations et inscription:

transjurane@unia.ch, T 0848 421 600
Claudia Catellani, T 079 101 33 29
Michele De Bonis, T 079 297 38 80

Attention : nombre de places limitées.



UNIA

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Sürri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

WWW.
EVENEMENT
.CH

MOVENDO

Movendo - L'Institut de formation des syndicats

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours dès septembre:

Cours pour tous

L'analyse transactionnelle, niv. 2 (pré-requis: avoir suivi le niv. 1)
Lu 7 - Ma 8.09 Morges, Hôtel La Longeraie

Se profiler et affirmer sa présence en tant que femme
Je 17 - Ve 18.09 Morges, Hôtel La Longeraie

Mind Mapping

Organiser ses idées de manière efficace et innovante
Me 23.09 Yverdon, Synergic

Comptabilité double, perfectionnement comptable
Lu 28 - Ma 29.09 Chexbres, Hôtel Préalpina

Economie d'entreprise - Lecture des comptes d'entreprises
Je 1 - Ve 2.10 Morges, Hôtel La Longeraie

**Politique migratoire et droits des migrant-e-s
Situation et perspectives**
Lu 12 - Ma 13.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

Les entretiens difficiles

S'y préparer et être à l'aise
Lu 12 - Ma 13.10 Ste-Croix, Hôtel de France

Ménager la santé au travail

Une affaire de chacun-e
Je 15 - Ve 16.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Comprendre le fonctionnement de l'AVS

Je 15 - Ve 16.10 Ste-Croix, Hôtel de France

Rapports entre collègues, vers plus de solidarité
Ma 27.10 Lausanne, Hôtel Aulac

Cours pour délégué-e-s du personnel

**Cycle ARPIP 2020/2021 - Présentation et fonctionnement
Représentation du personnel dans les institutions de prévoyance LPP**
Je 17.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Nouvelle Date! Journée d'étude Movendo et USS

**Le syndicalisme a un avenir - le mouvement, c'est maintenant!
Workshops thématiques: climat, justice sociale, grève féministe,...**
Lu 16.11 Berne, Hôtel Ador

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

Pour les membres des syndicats, les frais sont en général pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions: www.movendo.ch, info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70.

Écris des cartes postales

contre l'initiative de résiliation!

L'initiative de résiliation de l'UDC attaque nos droits.

Aide à ce qu'un maximum de personnes votent NON le 27 septembre en écrivant des cartes postales à tes connaissances.



Commande gratuitement
tes cartes dès maintenant:

www.resiliation-non.ch/cartes-postales

UNIA

UN CHAUFFEUR VTC GAGNE EN JUSTICE

Le Tribunal des prud'hommes à Genève condamne une société «partenaire» d'Uber à verser une différence salariale et les cotisations sociales d'un ancien collaborateur

Aline Andrey

C'est une nouvelle victoire syndicale contre le système Uber. Après le jugement en juin de la Chambre consultative cantonale genevoise, qui a reconnu qu'Uber Eats était un employeur (voir *L'ES* du 17 juin), c'est au tour du Tribunal des prud'hommes, fin juillet, de donner raison à Unia. Soit la reconnaissance du statut de salarié d'un chauffeur VTC (voiture de transport avec chauffeur) engagé par une société «partenaire» d'Uber; une entreprise vaudoise parmi beaucoup d'autres qui mettait des conducteurs au service de la multinationale. Un système dénoncé lors de la première grève des conducteurs en décembre 2017. C'est cette même année que M. Ibrahim* signe un contrat avec l'entreprise vaudoise, Diagne Limousine (dont la raison sociale a changé depuis), afin de travailler pour le compte d'Uber à Genève. Le syndicat dénonce: «Malgré la signature d'un contrat de travail et un permis délivré par le canton de Vaud, les conditions salariales n'ont jamais été respectées.» Si le salaire de M. Ibrahim transite par Diagne Limousine, cette dernière estime pourtant qu'il est

indépendant. Commence alors une spirale de précarité pour celui à qui la société avait promis un salaire de 3500 francs brut par mois, mais qui, au final, atteint difficilement ce montant pour un travail à plein temps. Le chauffeur sera de surcroît licencié pendant un arrêt maladie. Soutenu par Unia, il porte alors plainte auprès du Tribunal des prud'hommes... qui vient ainsi de condamner son ancien employeur à lui verser 14 000 francs de différence salariale durant son affectation d'août 2017 à mars 2018. Il devra aussi s'acquitter des cotisations sociales jamais payées durant cette période.

UN CAS PARI MI D'AUTRES

Pour Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia à Genève, «ce jugement est très important, car il prouve que notre dénonciation était fondée». «J'espère que d'autres chauffeurs porteront plainte, car des centaines d'entre eux vivent ou ont vécu la même situation», explique-t-il. Pour l'heure, Unia soutient deux autres procédures, encore en cours. «Une douzaine de plaintes ont été déposées, mais dans l'intervalle, plusieurs sociétés ont fait faillite. C'est un secteur très opaque», souligne le secrétaire syndical.



THIERRY PORCHET

La grève des chauffeurs d'entreprises sous-traitantes d'Uber en décembre 2017, devant l'enseigne de la multinationale à Genève, aura porté ses fruits pour l'un d'eux. D'autres procédures sont encore en cours.

De surcroît, une plainte pénale a été déposée en mai 2019 par Unia contre Uber et contre l'une des sociétés sous-traitantes dans le but de dénoncer ce système de location de services. Parallèlement, la multinationale étasunienne continue à faire appel contre

chaque décision juridique n'allant pas dans son sens. «Dans toutes les procédures en cours, le fonds est le même. A savoir la nature juridique d'Uber qui est un employeur ayant des devoirs vis-à-vis de ses employés et de l'Etat, assène Umberto Bandiera. Il est urgent

que d'autres cantons prennent aussi des mesures contre cette multinationale qui veut effacer deux siècles de luttes sociales.» ■

*Nom d'emprunt.

Licenciements abrupts chez Orsay, sans plan social

Après avoir bénéficié du chômage partiel, les 11 magasins suisses de vêtement de la chaîne ferment ces prochaines semaines, laissant 55 employées sur le carreau

Aline Andrey

Après l'annonce de la fermeture de tous les magasins Orsay le 7 juillet, une procédure de consultation a été menée du 8 au 22 juillet. Les vendeuses se sont alors mobilisées et ont proposé des alternatives, ainsi qu'un plan social. Mais jusqu'à présent, Orsay Suisse, représentée juridiquement par Ditres AG à Bâle, refuse d'entrer en matière. «Avec les vendeuses nous avons fait des propositions afin de limiter le nombre de licenciements et de maintenir une partie des activités. Mais Orsay Suisse, qui a bénéficié des RHT et est détenue par une famille riche, ne veut rien entendre, s'insurge Anne Rubin, responsable Unia de la branche du commerce de détail. De surcroît, la société refuse d'accorder un plan social, d'autant plus nécessaire en ces temps inopportuns pour retrouver du travail, et alors que le personnel n'a qu'un ou deux mois de délai de congé.»

Les vendeuses et Unia en appellent maintenant à la responsabilité sociale de la famille Mulliez, propriétaire non seulement de la chaîne Orsay, présente en Allemagne et en France, mais aussi d'Auchan, de Decathlon et de Pimkie, entre autres marques.

IRRÉGULARITÉS

Par ailleurs, ce licenciement collectif est entaché d'irrégularités: mise à la porte de plusieurs femmes enceintes, en arrêt maladie ou encore en congé accident. «Une employée a également reçu deux lettres de licenciement en une semaine avec des délais différents», renchérit la responsable d'Unia qui, au moment du bouclage de *L'Événement syndical*, lundi matin, attendait encore une réponse de l'employeur à ses demandes de rectification. La société n'a pas non plus fourni les informations économiques demandées par la délégation du personnel dans le cadre de la procédure de consultation, comme le prévoit la loi. «Et cinq jours avant la fin de la procédure de consultation, des autocollants indiquant la future fermeture était déjà remis à la poste pour l'envoi aux magasins. Pour l'Office de l'économie et du travail du canton de Bâle-Ville, siège de Ditres AG, il n'y a toutefois pas lieu d'intervenir, car cela n'aurait rien changé, selon ses mots. C'est une position inacceptable», dénonce Anne Rubin.

Une pétition a été lancée, signée par les deux tiers des employées de presque tous les magasins, pour demander une indemnité de licenciement de un à trois mois de salaire en fonction de l'ancienneté. «C'est le minimum que des vendeuses peuvent attendre d'une entreprise qui leur demande de liquider ses boutiques, le sourire aux lèvres», affirme la responsable syndicale.

Pour l'heure, seul l'effacement des heures négatives a été accordé par l'employeur, ainsi que le temps nécessaire pour trouver un autre emploi. Une paille en comparaison des milliards détenus par les propriétaires du groupe (l'une des plus grosses fortunes européennes) qui ont, rappelons-le, bénéficié de l'argent de la collectivité au travers du chômage partiel dû à la pandémie, argent qui devait servir à maintenir des emplois. ■



THIERRY PORCHET

Les vitrines des boutiques Orsay, comme ici à Berne, se vident inexorablement. En Suisse romande, les magasins de Prilly, Ecublens, Crissier et Neuchâtel fermeront ces prochains jours.

POING LEVÉ

BONJOUR LA GRATITUDE

Par Sonya Mermoud

Le principe du mouchoir jetable. Difficile de se départir de ce sentiment à la lumière de l'histoire de Sangar Ahmad vivant à Vevey. Rappelez-vous, ce jeune réfugié kurde irakien avait défrayé la chronique après que les autorités fédérales avaient décidé de le renvoyer dans son pays. Et pour cause. Le requérant débouté de 34 ans, employé par une entreprise d'entretien et de nettoyage, œuvrait en première ligne contre le coronavirus, travaillant à la désinfection de nos hôpitaux, cliniques privées et bureaux de Suisse romande. Il avait bénéficié d'un premier sursis à son départ, autorisé à rester jusqu'au 13 avril, puis d'un second portant la date butoir au 30 juin. Non pas pour des raisons d'empathie ou dans le but d'explorer la possibilité de lui octroyer un permis humanitaire. Mais bien parce que l'homme luttait contre la propagation de la pandémie. Pour notre sécurité sanitaire. Aujourd'hui, quand bien même le Covid-19 n'a pas disparu, le couperet est tombé. L'expulsion a été prononcée par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) au 31 juillet.

L'humanité hors jeu. Le destin de Sangar Ahmad, arrivé dans nos frontières en 2017, a suscité un large émoi dans son entourage. Cet ancien professeur de langues dans son pays qui réalise aussi des films, maîtrisant les français, s'est parfaitement intégré en Suisse. Indépendant financièrement, loué pour son travail par son patron, il n'a en outre eu de cesse de s'engager pour la collectivité, proposant bénévolement ses services dans le cadre de différents événements culturels. Le sentiment d'injustice généré par la décision de renvoi a ainsi poussé plus de 10 000 personnes à signer une pétition plaidant en sa faveur. Ce texte se trouve aujourd'hui en attente de traitement par le Parlement du canton de Vaud. Une démarche citoyenne foulée au pied par le SEM qui, intraitable, n'a pas attendu d'en connaître l'issue. Dans les rouages de l'administration, le ressortissant irakien n'est qu'un numéro de dossier. Un candidat anonyme qui ne correspond pas aux critères extrêmement stricts nécessaires au sésame de l'asile. Un être que les personnes qui le jugent n'apprendront probablement jamais à connaître.

Avenir entre parenthèses. Reste que Sangar Ahmad, qui a fui sa patrie en raison de persécutions de nature politique, ne peut y retourner, par crainte pour sa vie. Quid alors de son futur? L'homme va se retrouver à l'aide d'urgence. Avec, entre autres, comme corollaire, une interdiction d'exercer une activité lucrative. Une restriction de mouvement. Des moyens de subsistance misérables. Une aberration totale au regard de la trajectoire modeste du requérant débouté. Et cela alors que les autorités auraient pu prolonger son autorisation de travail, puisqu'un article de loi offre des possibilités dans ce sens lors de situations particulières. Autant dire que la Suisse a une drôle de manière de remercier les personnes qui ont pris des risques pour sauver des vies. Elle n'hésite pas davantage à exiger le départ de ce héros du quotidien vers un Etat qu'elle a placé, en ce qui concerne la pandémie, sur liste rouge. ■

GENÈVE AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Demir Sönmez et Christian Vellas publient «Genève confinée», un témoignage photographique immortalisant cette période historique de pandémie



Mars 2020, fermeture des places de jeux à Genève au temps du Covid-19.



Les jours masqués...

Manon Todesco

Photos Editions Slatkine/Demir Sönmez

La période que nous vivons est inédite. La pandémie de Covid-19 a paralysé le monde entier pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Avions cloués au sol, magasins, bars et restaurants fermés, usines à l'arrêt, fermeture des écoles et loisirs au point mort: un scénario que personne n'aurait pu imaginer en 2020. Genève, l'une des villes helvétiques les plus durement frappées par le virus, a eu des airs de ville morte, de ville fantôme, de chaos. Le photographe Demir Sönmez n'a pas résisté à l'envie de parcourir les quatre coins du canton pour immortaliser ses rues vides, ses frontières fermées, ses habitants masqués mais aussi ceux qui ont bravé les risques pour servir la population.

A travers ses clichés historiques, Demir Sönmez rend hommage au personnel soignant des HUG, aux employés de vente, aux nettoyeurs ou encore aux livreurs à vélo, qui ont dû travailler avec courage et abnégation. Mais aussi aux plus précaires, aux SDF, aux personnes particulièrement vulnérables, à ceux qui ont fait des heures de queue pour espérer repartir avec un cabas de nourriture... Il a aussi sollicité le P^r Didier Pittet, actif durant toute cette période aux HUG, qui livre un témoignage poignant dans sa préface de l'ouvrage. Christian Vellas, ancien journaliste et chef d'édition à la *Tribune de Genève* a écrit les textes de ce livre. Il décrit cette Genève-là comme une «cité du dimanche matin, levée tard», et l'affirme: «Il y aura bien un «avant» et un «après» le coronavirus.» ■

Demir Sönmez et Christian Vellas, *Genève confinée. Témoignage sur une période historique*, préface du P^r Didier Pittet, Editions Slatkine, 2020, 120 pages.

Disponible en librairie et sur slatkine.com, au prix de 18 francs.

Pour chaque exemplaire vendu, 2 francs sont reversés à la Fondation Partage, la banque alimentaire genevoise.



Mai 2020, les cafés rouvrent leurs portes. Une serveuse portant une visière accueille les clients.

BRÈVES

VAUD DU CINÉMA AFRICAIN EN PLEIN AIR

A période spéciale, édition spéciale. Cette année le Festival cinémas d'Afrique propose des projections décentralisées et en plein air tout au long de l'été. La prochaine à venir se déroulera au parc de Montbenon à Lausanne le vendredi 14 août de 20h à minuit avec plusieurs courts métrages du Ghana, d'Afrique du Sud, d'Algérie, du Kenya et d'Égypte. La projection prévue au crépuscule sera précédée de la musique du DJ Annaba (bar et restauration, entrée libre). Le 21 août à 21h, le film *Duga, les charognards* d'Abdoulaye Dao et Hervé Eric Lengani, une odyssée pleine de rebondissements comiques à travers le Burkina Faso, sera projeté à La Tour-de-Peilz sur la place des Anciens-Fossés (bar et restauration, entrée libre). Enfin, à noter également une séance dans la salle du CityClub de Pully, le 3 septembre à 20h: *143 Sahara Street* du réalisateur algérien Hassen Ferhani. ■ AA

Plus d'informations: cinemasdafrique.ch



Image tirée du court métrage *Da Yie (Bonne nuit)* du Belgo-Ghanéen Anthony Nti qui sera projeté à Lausanne vendredi.

ÉCOLOGIE UN FESTIVAL AUTOUR DE L'AGRI... CULTURE

Marier agriculture et culture pour penser une véritable transition écologique, tel est le vaste objectif du festival itinérant Slow mis sur pied par les musiciens militants Grégoire Quartier (Soils) et Béatrice Graf (Ester Poly). Du 8 août au 12 septembre, dans les cantons de Fribourg, Vaud et Genève, concerts, conférences, films et ateliers (cueillette, cuisine solaire, permaculture) sont au programme de ce projet visant à «reconnecter par la culture la population et ses essentiels agriculteurs, artisans et producteurs».

Comme l'indiquent ses cocréateurs sur leur site: «De tous les effets collatéraux que le Covid-19 aura généré l'un des plus marquants est la réactivation d'un lien fort entre les villes et les campagnes et l'urgence de réaliser la transition écologique pour éviter d'autres crises à venir. Pour soutenir le développement de petites structures: marchés à la ferme, collectifs d'indépendants, artisans, Slow se déplacera dans les campagnes, chez ceux qui nous nourrissent, investira les quartiers et leurs projets participatifs ou festivals décroissants.» Deux questions en guise de fil rouge: «Qu'avons-nous à apprendre de la crise sanitaire causée par le Covid-19? Qu'avons-nous apprécié que nous voudrions voir perdurer après cette crise?» Et de citer le sociologue Bruno Latour, pour qui la culture est «le laboratoire où imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise». ■ AA

Le programme sur: slownow.ch

Les lieux, après Fribourg et Bulle le week-end dernier: Grangettes (FR) le 15 août, Grens (VD) le 22 août, Meyrin (GE) le 23 août, Sugiez (FR) le 29 août, Peissy (GE) le 30 août, Lausanne le 5 septembre, Orbe (VD) le 12 septembre.



LE RACISME À L'ÉPREUVE DU WEB

Le Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers a lancé une campagne de prévention contre le cyber-racisme. Axes majeurs

Jiyana Tassin

Incitation à la haine, à la discrimination ou encore aux préjugés, les réseaux sociaux accueillent chaque jour plusieurs milliers de commentaires de ce type sur leurs pages. Selon l'étude «EU Kids Online Suisse», 21% des jeunes auraient déjà été confrontés à des contenus haineux visant des groupes particuliers de personnes sur Internet. Dans ce contexte, le Bureau cantonal vaudois pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) tente depuis plusieurs années de sensibiliser la population aux dégâts que provoquent, en particulier chez les jeunes, les discours racistes. Cette discrimination à l'égard d'un individu ou d'un groupe de personnes en fonction de l'appartenance culturelle, sociale ou religieuse porte même un nom: le cyber-racisme. «Le sentiment d'impunité mais également de facilité est très fort lorsqu'on intervient sur le Net. L'écran agit comme une barrière et beaucoup n'ont souvent pas conscience des dégâts qu'ils causent», explique Amina

Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration et cheffe du BCI. A travers le spectre virtuel, les commentaires à connotation raciste sont souvent plus violents que dans la vie courante.

LE CYBER-RACISME, ÇA FAIT MAL

Le BCI a donc décidé de réagir avec sa campagne de prévention «Stop racisme: préjugés et réseaux sociaux» en partenariat avec la Chambre cantonale consultative des immigrés et les Villes de Lausanne, Nyon, Renens, Vevey et Yverdon-les-Bains. Amina Benkais-Benbrahim: «Comme les outils, notamment la technologie, évoluent très rapidement au fil des années, on se doit de s'adapter à notre environnement. Notre campagne contre le harcèlement sur le web en est un bon exemple.» Cette dernière se base sur de courtes vidéos mettant en scène des personnes se faisant mal, illustrant ainsi symboliquement la souffrance provoquée par le racisme. Ces clips débouchent sur une page explicative. On y lit entre autres que détecter les *fake news*, se questionner sur ses propres préjugés et signaler des propos



En juin, des milliers de personnes ont manifesté en Suisse, comme ici à Lausanne, contre le racisme après la mort de George Floyd aux Etats-Unis. La campagne du BCI s'inscrit dans la lutte antiraciste et vise à sensibiliser et à contrer l'impact des discours haineux sur la toile.

racistes ou incitant à la haine sont les trois bons réflexes à adopter sur les réseaux sociaux. Accompagnée d'outils, de quiz ou encore d'informations juridiques, l'initiative du BCI amène chacun de manière ludique à reconsidérer son action en tant qu'utilisateur. «Pour réellement faire avancer les choses, il faut que tous prennent leurs responsabilités, les plateformes comme les usagers», insiste la déléguée à l'intégration.

UN ÉQUILIBRE CONSTANT

Mais comment différencier un contenu discriminant de la liberté d'expression? Pour Amina Benkais-Benbrahim, la barrière est mince. D'autant plus qu'il

n'existe aujourd'hui en Suisse aucune organisation spécifique chargée d'analyser les commentaires postés: «C'est très difficile de maintenir l'ordre sur Internet. On se trouve en permanence en équilibre, entre dérives racistes et liberté d'expression garantie par la Constitution. Au BCI, on se focalise principalement sur la sensibilisation et non la répression. Mais il nous arrive quand même de dénoncer des propos haineux qu'on nous rapporte.» Pour l'instant, la seule façon d'agir dans nos frontières est de dénoncer les contenus déplacés à la police, au Ministère public, à l'Office fédéral de la police (fedpol) ou anonymement aux plateformes elles-mêmes, comme Youtube

ou Instagram. Pour la cheffe du BCI, le but principal de la campagne vise à sensibiliser et à favoriser une prise de conscience des utilisateurs des réseaux sociaux. Ces derniers ne réalisent pas nécessairement l'impact que peuvent avoir leurs commentaires sur ces supports. «Si l'on réussit déjà à susciter leur curiosité ou, encore mieux, à les amener jusqu'à notre page explicative, cette campagne sera une réussite.» ■

Plus d'informations et vidéos disponibles sur le site de la campagne: vd.ch/stop-racisme

Lutter contre le commerce d'humains

Le Secrétariat d'Etat à l'économie a lancé une campagne d'information sur la traite des êtres humains aux fins d'exploitation du travail. Précisions

Sonya Mermoud

Exploitation du travail, exploitation sexuelle, trafic d'organes: le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a lancé le mois dernier une campagne d'information sur la problématique de la traite des êtres humains. Cette dernière a débuté avec la diffusion d'une brochure explicative en ligne* destinée aux inspecteurs et aux surveillants du marché du travail. Elle sera poursuivie par différents événements menés avec des partenaires sociaux et des ONG actives dans la lutte contre ce fléau. «Notre objectif? Sensibiliser le public cible à la thématique et leur donner les bons outils», précise Valérie Berset Bircher, ambassadrice et cheffe des af-

aires internationales du travail au Seco. Selon les statistiques policières de la criminalité, annonce le Secrétariat, 99 cas d'infractions relatives à la traite des êtres humains dans ces différentes formes ont été enregistrés l'an dernier – soit 14 victimes de plus qu'en 2018. Un nombre qui ne reflète toutefois probablement pas la réalité, le phénomène, condamnable pénalement, étant par essence caché. Rappelons que ce dernier consiste à recruter ou à faire commerce d'individus à des fins d'abus. Les auteurs trompent et menacent leurs victimes ou emploient la violence physique ou psychique pour les forcer à fournir un travail. En d'autres termes, ces dernières sont considérées comme des marchandises et contraintes.

DIFFÉRENTS SECTEURS CONCERNÉS

«Le plus souvent, les personnes touchées sont déjà dans une situation de vulnérabilité. Cette vulnérabilité peut être due, par exemple, à une situation économique difficile ou à un statut de séjour irrégulier», souligne la collaboratrice du Seco. Les victimes méconnaissent l'environnement local où elles opèrent et ignorent le plus souvent la langue. Leur provenance? Ces années précédentes, de 2013 à 2018, elles sont essentiellement venues de Thaïlande, Hongrie, Roumanie, Chine et Bulgarie. «L'importance relative de ces différents pays d'origine peut varier d'une année à l'autre. Dans le domaine de l'exploitation au travail, on peut supposer, sur la base des cas recensés jusqu'à présent, que les personnes originaires d'Europe de l'Est ou d'Asie et celles sans résidence régulière en Suisse sont les premières concernées.»

L'exploitation au travail s'exprime de plusieurs manières: salaires de misère, horaires excessifs, mépris des normes sécuritaires. Selon une enquête réalisée pour le compte de Fedpol en 2016 par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population de l'Université de Neuchâtel, les principaux secteurs économiques à risque dans nos frontières concernent la construction, l'hôtellerie-restauration, le travail domestique, l'agriculture et certaines activités illégales (commission de délits forcée, mendicité contrainte organisée).

LISTE D'INDICATEURS

Pour aider les inspecteurs à identifier les personnes potentiellement prises dans les filets de ce trafic humain, le Seco fournit dans sa brochure des instruments pratiques, dont une série d'indicateurs: séjour illégal, absence de pièces d'identité, de contrat de tra-

vail, isolement, violences, surveillance, menaces, etc. Le document détaille, en cas de suspicion, les étapes à suivre et donne les informations juridiques nécessaires aux dénonciations auprès des autorités compétentes. Il comprend aussi une liste de centres d'aide aux victimes (voir ci-dessous). «Il est important de gagner leur confiance afin qu'elles rendent compte des conditions de travail et des autres faits qui indiquent une exploitation», mentionne encore l'ambassadrice. A noter également que toute personne subissant en

Suisse une atteinte à son intégrité corporelle, psychique ou sexuelle a droit à des conseils et à un soutien indépendamment de son statut de séjour ou de sa nationalité. La campagne du Seco se déroulera cette année et la suivante. De par ses obligations internationales, la Suisse a le devoir de prendre des mesures pour lutter contre le travail forcé et la traite des êtres humains. ■

*newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/62190.pdf

Organes recevant les signalements et apportant de l'aide aux victimes

Suisse

Bureau national d'enregistrement de déclarations sur la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle: act212.ch/fr/hotlinenational, ligne d'appel anonyme 0840 212 212 (du lu au ve de 10h à 18h).

Suisse romande

Au Cœur des Grottes: coeur.ch, tél. 022 338 24 80.

Astrée: astree.ch/fr/home, tél. 021 544 27 97.

Centre social protestant Genève: csp.ch/geneve, tél. 0800 20 80 20.

EXEMPLE RÉEL DE CAS DE TRAITE TIRÉ DE LA BROCHURE DU SECO

«Il est 4 h du matin. L'inspection du travail contrôle une boulangerie en compagnie de l'autorité en matière de migration et d'autres autorités impliquées. Dans l'arrière-boutique, ils tombent sur cinq personnes étrangères sans tenue de travail. L'une d'entre elles prend immédiatement la fuite. Quelques minutes plus tard, le propriétaire de la boulangerie arrive et veut savoir pour quelles raisons il y a un contrôle non annoncé.

Il ressort du contrôle que les collaborateurs concernés n'ont pas de contrat de travail et qu'il n'y a pas d'horaire de travail. Les déclarations sur le salaire horaire sont contradictoires. Aucun décompte de salaire, heures supplémentaires ou cotisations sociales les concernant n'apparaît dans la comptabilité. Le «logement du personnel» se trouve à la cave de la même maison. Il se résume à un endroit sans lumière ni sanitaires, pourvu seulement de six vieux matelas. Les quatre collaborateurs expliquent qu'ils travaillent dans la boulangerie depuis quelques jours.» ■



Le profit et l'exploitation sont au cœur de la traite des êtres humains qui touche non seulement le domaine du sexe, mais également la construction, la restauration, le travail domestique ou encore l'agriculture. Aux conditions de travail catastrophiques s'ajoutent des situations de logement intolérables, comme ici au deuxième sous-sol d'un immeuble en chantier à Berne en 2011 où s'activaient des travailleurs slovaques.

CHANGEMENT À LA TÊTE D'UNIA NEUCHÂTEL

La secrétaire régionale Catherine Laubscher part à la retraite en 2021. Silvia Locatelli lui succède

Propos recueillis par Aline Andrey

Dès le 1^{er} janvier 2021, Silvia Locatelli succédera à Catherine Laubscher à la tête d'Unia Neuchâtel. Cette dernière partira à la retraite quelques mois plus tard après 24 ans de travail syndical dont onze années au poste de secrétaire régionale. Chaleureusement remerciée par le comité directeur, la militante féministe et syndicale – nous reviendrons sur son parcours au moment de son départ – voit ainsi une femme lui succéder. Une ancienne collègue de surcroît, puisque Silvia Locatelli a été secrétaire syndicale à Unia Neuchâtel de 2009 à 2015, dont quatre ans en tant que responsable des secteurs de la construction et de l'artisanat. Actuellement chargée de missions au Département neuchâtelois de l'économie et de l'action sociale, la juriste de formation y a essentiellement travaillé dans le domaine de l'intégration professionnelle. Née à Bienne en 1979, de parents immigrés espagnols, la Chaux-de-Fonnière, candidate socialiste l'an passé au Conseil des Etats, est heureuse de cette nomination et consciente des défis qui l'attendent. Entretien.

Quelles sont vos motivations pour revenir à Unia cinq ans après avoir quitté le syndicat?

En 2015, j'ai quitté Unia car Jean-Nathanaël Karakash (conseiller d'Etat neuchâtelois, *ndlr*) m'a proposé de participer à un projet refondant toute l'approche de l'intégration professionnelle. Après avoir critiqué la politique cantonale de l'emploi pendant sept ans en tant que députée socialiste au Grand Conseil, j'ai saisi l'opportunité de mettre la main dans le cambouis. Il y a encore beaucoup à faire, mais je suis heureuse d'avoir contribué à la mise en place d'une politique transversale qui impacte les secteurs de l'emploi, de l'économie, du social et de la migration. Pendant la crise, j'avais la tâche de coordonner les mesures économiques et j'ai compris combien le lien entre l'Etat et les partenaires sociaux est primordial. En 2021, je vais changer de casquette, tout en gardant mon réseau, des liens de confiance, la connaissance des mécanismes et des la-

cunes à combler. Avec la grève féministe et la grève du climat en 2019, j'ai également senti l'envie de m'impliquer encore plus activement pour un changement de société, militer davantage et retrouver une liberté de paroles. J'ai envoyé ma postulation à Unia le 13 mars, juste avant l'annonce de la fermeture des écoles. Je ne m'attendais donc pas à l'ampleur du défi. Mais cela est d'autant plus motivant – même si, bien sûr, j'aurais préféré que la situation soit autre – de revenir sur le terrain pour tout faire pour éviter la casse.

Comment voyez-vous la situation des travailleuses et des travailleurs du canton de Neuchâtel face à la crise provoquée par le Covid-19?

La protection des travailleuses et des travailleurs prend encore une autre dimension avec la crise actuelle. Les lacunes législatives sont criantes. Au niveau du canton de Neuchâtel, très industriel et exportateur, dès que ça commence à tousser – si je peux me permettre ce mauvais jeu de mots – dans le monde, on en ressent rapidement les effets ici. Avec les manifestations à Hong Kong déjà, puis le Covid-19 en Chine, il y a eu un ralentissement, mais personne ne s'attendait à cette ampleur. Reste que c'est aussi une opportunité à saisir pour le syndicat de montrer son importance, de remobiliser la base et de faire pression pour changer la Loi sur le travail qui est lacunaire. Dans le canton, nous avons déjà perdu des emplois. Selon les estimations, 1000 à 1500 postes pourraient disparaître. Et ce malgré la prolongation des RHT (réduction de l'horaire de travail) qui était nécessaire.

La numérisation du monde du travail représente aussi un défi pour le syndicat...

Oui, nous devons lutter pour un droit à la reconversion et à la formation pour les salariés dont les emplois vont disparaître, et soutenir les plus de 55 ans particulièrement vulnérables. Avec le télétravail – qui a ses avantages et ses effets pervers – notre législation n'est plus adaptée, notamment avec l'augmentation des faux indépendants.



Catherine Laubscher, à gauche, et Silvia Locatelli, lorsqu'elle était responsable du secteur de la construction à Unia Neuchâtel, pendant une action sur un chantier de Marin en 2014 revendiquant une hausse des salaires de 150 francs pour tous les maçons.

D'où vient votre militantisme?

Mes plus vieux souvenirs remontent à mon enfance durant laquelle j'étais souvent habitée par un sentiment d'injustice. Mes parents travaillaient dans la restauration, puis ont eu leur propre restaurant et nous avions fréquemment des tensions sur les conditions de travail de leurs employés. J'ai participé à ma première manifestation pour la norme antiraciste. Puis ma colère face à l'élection de Christoph Blocher m'a poussée à m'engager politiquement. J'ai choisi le Parti socialiste, dans lequel je me situe clairement à gauche. ■

Unia Transjurane



20 août 2020 à 19h30
Cinémont

Rue Émile-Boéchat 85 - 2800 Delémont

Soirée d'information:

Enjeux et conséquences de l'initiative de résiliation de l'UDC

Intervenant-e-s:

Vania Alleva, Présidente d'Unia
Pierre-Alain Fridez, Conseiller national

Informations et inscriptions: T 0848 421 600
transjurane@unia.ch et
transjurane.unia.ch/actualites-transjurane

Restez connecté:
www.facebook.com/UniaTransjurane



Unia région Neuchâtel

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs?



Le bilan de compétences peut vous aider!

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole). Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement. Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Mardi, 8 septembre 2020 à 19h30

Secrétariat Unia, Av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel

Informations et inscription:
neuchatel@unia.ch, T 0848 20 30 90

Attention: nombre de places limitées

UNIA

INDUSTRIE ANNONCES DE LICENCIEMENTS EN SÉRIE

L'industrie a commencé à couper dans le vif. Coup sur coup, les fleurons industriels suisses Sulzer et Schindler ont annoncé, fin juillet, la suppression massive d'emplois, au terme d'exercices semestriels affectés par le coronavirus. Si leurs résultats sont à la baisse, les marges et les bénéfices restent conséquents. Sulzer Chemtech SA, active notamment dans la fabrication d'équipements pour les raffineries, a lancé un licenciement collectif touchant 55 postes de travail sur un total de 281 en Suisse, soit près de 20% des emplois, sur ses sites zurichois de Winterthour et d'Oberwinterthour et sur celui d'Allschwil près de

Bâle. Pour Unia, une telle restructuration est «incompréhensible», l'entreprise disposant «de moyens suffisants pour effectuer des ajustements sans préjudice pour les salariés», note le syndicat dans un communiqué. En avril 2020, les actionnaires de Sulzer se sont ainsi offert une hausse de leur dividende et la société déclare elle-même disposer d'assez de réserves de liquidités pour envisager une réorientation vers la sortie des énergies fossiles. Unia a exigé une prolongation du délai de consultation, fixé jusque-là au 17 août, afin de trouver des solutions de transferts internes ou de retraite anticipée et d'éviter tout licenciement. Le

syndicat soutient la représentation du personnel et ses membres dans la procédure. Il exige également de la part des entreprises et de la Confédération des investissements massifs et immédiats dans la reconversion écosociale de la Suisse.

En ce qui concerne Schindler, fabricant d'ascenseurs et d'escaliers roulants, la restructuration vise à supprimer 2000 emplois dans le monde, dont 200 en Suisse où le groupe compte environ 5000 employés. Comme Sulzer, Schindler justifie ces mesures par les conséquences du coronavirus, bien que ses résultats du premier semestre restent positifs.

Autre mauvaise nouvelle pour les travailleurs de l'industrie, l'annonce faite la semaine dernière par l'entreprise bernoise Lantal Textiles AG de biffer 75 de ses 258 places de travail sur ses deux sites. Près de 30% des emplois sont ainsi condamnés alors que la société, fabricant des tissus pour le transport aérien ou terrestre, bénéficie du chômage partiel. Là encore, l'entreprise justifie la délocalisation de sa production aux Etats-Unis en raison du coronavirus. Unia a fait appel à la responsabilité sociale du propriétaire. Et demande de prolonger la procédure de consultation pour que le personnel puisse faire des propositions alternatives. ■ SH

AGENDA UNIA

FRIBOURG

HORAIRE D'ÉTÉ

Les bureaux sont fermés du 3 août au 14 août. En cas d'urgence, une permanence téléphonique est ouverte le mercredi 12 août de 14h à 17h (026 347 31 31) et par mail à fribourg@unia.ch. Les permanences syndicales reprendront le mercredi 19 août de 14h à 18h30, à Fribourg et à Bulle, par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone.

ANNULATION

La rencontre de l'Amicale de Brenscino (ex FCTA) prévue le dimanche 6 septembre est annulée en raison du Covid-19. La prochaine aura lieu en septembre 2021. Merci de votre compréhension. Les organisateurs

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont à nouveau ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midis de 14h à 18h. Les adhésions pouvant de nouveau être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

PERMANENCE PAPYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le mardi et le jeudi de 15h à 18h. Permanence syndicale: le jeudi de 15h à 18h.

La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le lundi et le mercredi de 15h à 18h. Permanence syndicale: le lundi de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du bureau: le lundi de 9h30 à 12h; le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30. Permanence téléphonique: le lundi et le mercredi de 8h à 12h, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h, le mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

Le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, le mardi de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

SOIRÉE D'INFORMATION

Enjeux et conséquences de l'initiative de résiliation de l'UDC. Avec Vania Alleva, présidente d'Unia et Pierre-Alain Fridez, conseiller national. 20 août 2020 à 19h30, Cinémont, rue Émile-Boéchat 85, Delémont. Infos et inscriptions: 0848 421 600 ou transjurane@unia.ch

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRE

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRE D'ÉTÉ

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Du 1^{er} juillet au 31 août, toutes les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous**. Elles ont lieu les **lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30**.

Toutes les permanences périphériques, soit Aigle, Crissier, Morges, Payerne et Vallorbe, sont suspendues.

Dès septembre, de nouveaux horaires seront mis en place.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITES

Annulation des activités

En raison de la crise sanitaire, toutes les activités du groupe des retraitées et retraités de la section de Lausanne prévues durant le deuxième semestre de 2020 sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Votre président, Luigi Gilardoni

CANICULE: DANGER ACCRU SUR LES CHANTIERS AVEC LA PANDÉMIE

La pression des délais, renforcée par la crise sanitaire, augmente encore les risques dus à la chaleur intense. Unia exige que la santé des maçons soit préservée

Textes Sylviane Herranz

Une nouvelle vague de chaleur s'est abattue sur la Suisse en fin de semaine dernière. Si celle-ci devrait s'atténuer ces prochains jours, il n'est pas inutile de rappeler que travailler dans ces conditions comporte de grands risques, que ce soit en plein air ou à l'intérieur.

Sur les chantiers, le soleil, les hautes températures, le rayonnement ultraviolet et l'ozone peuvent avoir des conséquences dramatiques. Outre la déshydratation ou le coup de chaleur, parfois mortel, les risques d'accidents sont augmentés de 7%. L'exposition directe au soleil favorise aussi le cancer de la peau. Chaque année, près de 1000 salariés contractent un tel cancer en Suisse.

A ces dangers s'ajoute la pression des délais, préexistante à la crise sanitaire et qui s'est accrue depuis. «En période d'intense chaleur, les règles de sécurité doivent impérativement être respectées sur tous les chantiers. Malheureusement, de nombreux chantiers continuent à tourner à plein régime, même en cas de canicule, pour rattraper les retards causés par la pandémie», s'indignait Unia fin juillet.

VIES EN PÉRIL

«Certains chantiers ne respectent pas les consignes de sécurité en cas de fortes chaleurs, ni les mesures de lutte contre le coronavirus. Cela met en péril la santé et même la vie des maçons, uniquement pour tenter d'atteindre des objectifs souvent irréalistes dès le départ», alerte Unia dans son communiqué. Le syndicat rappelle que l'employeur est responsable de la santé de



Le soleil et la chaleur peuvent être mortels sur les chantiers, rappelle Unia. La vie des maçons ne doit pas être sacrifiée pour la tenue de délais irréalistes. Des boissons en suffisance et des pauses au frais sont indispensables pour la poursuite des travaux.

ses employés et doit mettre à disposition les moyens de protection nécessaires, tels que crème solaire, lunettes, eau en suffisance, et adapter l'organisation du travail en fonction des tempé-

ratures, aménager les pauses dans des endroits frais et en accorder davantage. «En cas de températures dangereuses pour la santé, le travail doit être stoppé», ajoute Unia, qui demande égale-

ment aux maîtres d'ouvrage de faire preuve de flexibilité dans la planification pour tenir compte de la protection des ouvriers et d'accepter de reporter les délais.

Début juillet, le syndicat a lancé une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur les chantiers du pays afin de contrôler, sur la base d'un formulaire élaboré par la Suva, le respect des mesures de protection (voir notre reportage dans *LES* du 15 juillet). Unia se tient prêt à intervenir aux côtés des maçons là où les règles ne sont pas suivies. Un bilan de ces vérifications sera tiré à la fin de la période estivale. ■

EN PRATIQUE

Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, les fortes chaleurs peuvent conduire à de graves atteintes à la santé, et même à la mort. Voici les signes distinctifs des malaises et des coups de chaleur présentés par le Seco et les mesures à prendre en cas d'urgence.

Signes de stress thermique:

- Déshydratation (sensation de soif).
- Crampes de chaleur (perte de sels et de liquide).
- Épuisement et syncope: sévère déshydratation après une sudation importante (agressivité, faiblesse, oppression, vertiges, confusion, incohérence, maux de tête, nausées, pouls rapide, hypotension, évanouissement).
- Coup de chaleur (souvent dû à un exercice physique intense associé à l'exposition à une forte chaleur; montée rapide de la température, température centrale de plus de 40 °C, peau chaude et sèche). Un coup de chaleur peut être mortel! Le début d'une canicule est particulièrement propice aux coups de chaleur.

Premiers secours en cas d'urgence:

- En cas de malaise: réhydrater la personne, la conduire dans un lieu frais, si nécessaire l'accompagner jusqu'à son domicile.
- En cas d'épuisement: conduire la personne dans un lieu frais; ne réhydrater qu'une personne consciente; en cas d'évanouissement, mettre la personne en position latérale de sécurité et ne pas lui donner à boire.
- Appeler les secours (tél. 144).
- La rafraîchir avec des compresses d'eau froide sur le front, la nuque, les jambes et les bras en attendant l'ambulance; lui faire de l'air avec un éventail. Surveiller la personne en permanence. ■ Seco

LES RÈGLES À OBSERVER DANS LA CONSTRUCTION EN CAS DE FORTES CHALEURS

Sur son site internet, Unia rappelle quelques règles à respecter en cas de fortes chaleurs. Le patron est responsable de la santé de ses employés mais ces derniers doivent aussi se protéger. L'employeur doit notamment informer les travailleurs sur les risques du soleil, de la chaleur et de l'ozone, leur fournir des moyens de protection (vêtements, crème solaire, etc.) et suffisamment d'eau. Il doit également organiser des lieux de pause au frais et installer des protections contre le soleil; adapter la planification du travail selon la température (voir tableau); limiter ou arrêter complètement le travail dès 34 °C ressentis; garantir les premiers secours et assurer une surveillance des travailleurs pour qu'ils puissent intervenir en cas de besoin.

De son côté, le travailleur doit protéger sa peau avec des vêtements et de la crème solaire, porter des lunettes de soleil et boire suffisamment d'eau (au moins 3 à 6 litres par jour).

Température	Durée du travail	Pauses	Efforts physiques
Dès 25 °C	Adapter l'horaire, commencer tôt le matin.	Toujours faire les pauses à l'ombre.	Réduire les charges et les efforts physiques.
Dès 30 °C	Éviter les travaux pénibles en cas d'exposition directe au soleil.	Pauses supplémentaires de 5 minutes par heure.	Réduire de moitié les charges et les efforts physiques.
Dès 34 °C ressentis	Décaler le travail aux heures matinales, voire l'interrompre complètement.	Pauses supplémentaires de 15 minutes par heure.	Ni charges lourdes à porter, ni autres efforts physiques.

Si ces règles ne sont pas respectées, il est conseillé d'interpeller le contremaître ou d'aviser le syndicat. (Source: unia.ch)



Travail dans un bureau ou une entreprise: se protéger aussi

Les périodes de fortes chaleurs affectent également le travail à l'intérieur des bâtiments, que ce soit dans les bureaux ou sur les sites industriels. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a élaboré plusieurs documents informant des dispositions à prendre afin de protéger la santé et la sécurité des salariés dans de tels lieux de travail*. Outre les problèmes de santé, la chaleur peut altérer les performances mentales et physiques d'une personne et engendrer des risques d'accidents, rappelle l'institution.

Des mesures organisationnelles et techniques sont demandées à l'employeur (adaptation de l'horaire de travail, diminution du rythme avec des pauses de rafraîchissement, réduction des sollicitations physiques, aménagement des locaux, refroidissement de l'air ou aération durant la nuit. Des mesures individuelles sont recommandées aux employés, telles que l'habillement, le rafraîchissement à l'aide de bains de pieds ou de brumisateurs, des repas légers et surtout des boissons en suffisance (2 à 3 litres ou plus par jour).

L'employeur doit encore prendre en compte les personnes particulièrement à risque, soit les femmes enceintes (qui ont l'interdiction de travailler à une température ambiante supérieure à 28 °C), les mères allaitantes, les jeunes travailleurs de moins de 25 ans et les personnes de plus de 55 ans, ainsi que toutes celles souffrant d'une maladie particulière. L'entreprise doit encore garantir l'accès aux premiers secours et former le personnel aux effets de la chaleur et aux symptômes de stress thermique afin qu'il puisse agir en cas de malaise d'un collègue (voir encadré ci-dessus). ■



*Travailler dans des bureaux en période de forte chaleur, Seco, 2020. Travailler à l'intérieur en période de fortes chaleurs: Attention!, Seco, 2007.

«C'EST UN MILIEU OÙ IL FAUT FAIRE SES PREUVES»

Ouvrière agricole, Charlène Tamarcaz projette de créer une ferme pédagogique. Rencontre avec une passionnée sur les hauts de Bagnes, en Valais

Sonya Mermoud
Photos Olivier Vogelsang

C'est un sacré brin de femme. Courageuse. Volontaire. Passionnée. Sous un soleil de plomb, corps musclé et tanné par la vie au grand air, Charlène Tamarcaz, 18 ans, râtele le foin restant après le passage d'un véhicule porte-outils polyvalent ayant effectué l'essentiel de la besogne. Si elle pilote volontiers l'engin, elle y a aujourd'hui renoncé. «Pas assez de "zè" pour cette pente raide», justifie la jeune femme, soit, dans son jargon, de puissance. Du coup, c'est son patron, Yves Bruchez qui s'en est chargé (voir encadré). La fauche de l'herbe sur les différents terrains à disposition de son employeur a débuté en juin dernier. Une période intense avec, à la clef, du fourrage, et pour les moutons et, après fermentation lactique, pour les vaches. «Je travaille comme dépanneuse agricole depuis le mois de janvier et je vais rester jusqu'en octobre. Yves Bruchez m'a appelée à la rescousse après s'être fait mal à une jambe. Nous nous connaissions déjà. J'avais effectué une année d'apprentissage chez lui», explique l'agricultrice diplômée. Au bénéfice d'un CFC, l'ouvrière poursuit ses études à Grange-neuve (FR) afin de devenir agrotechnicienne «parce que sinon, un paysan, sans brevet ni domaine, sera contraint à vivoter au fond de sa vallée». Pas dans les projets de la Valaisanne. Cette habitante de La Garde, un petit village de la commune de Sembrancher, possède une douzaine de chèvres et envisage d'ouvrir une ferme pédagogique. Dans ses cordes au regard de sa motivation et des tâches que, déjà, elle maîtrise.

POLYVALENCE AU MENU

«En mars, je me suis chargée de l'agnelage. Il a fallu ensuite boutonner les agneaux, en clair: leur mettre les boucles d'oreilles qui les identifient, les castrer et leur couper la queue pour des raisons d'hygiène», détaille sans sourciller l'agricultrice, soulignant s'être familiarisée à ces gestes au fil de l'expérience acquise. Charlène Tamarcaz s'est ensuite occupée de l'installation d'enclos pour les brebis. Elle a aussi largement consacré son temps aux vaches allaitantes et aux reines potentielles – l'employeur les élevant dans ce sens. Brossage, affourage, insémination des bovins, sortie des petits veaux, menée des vaches au pâturage puis, l'été, à l'alpage... Autant d'activités remplies par la Valaisanne, qui n'imagine pas exercer une autre profession. «J'aime la diversité de ce travail qui m'amène aussi bien à manier une tronçonneuse, à conduire des machines qu'à jouer le rôle de sage-femme pour les animaux. J'apprécie aussi le fait d'être tout le temps dehors même si c'est parfois difficile», indique Charlène Tamarcaz, indifférente à la chaleur – le thermomètre flirte ce jour-là avec les 30 degrés – et balayant l'idée d'une protection solaire. «Et puis, si on croise beaucoup de personnes, on côtoie peu de collègues. Je suis plutôt une solitaire», remarque encore l'agricultrice, précisant avoir toujours voulu travailler dans le domaine, avec des animaux. Une voie exigeante et non sans préjugés.

PAS BESOIN DE FITNESS

«C'est un milieu essentiellement masculin, de rustres parfois, où il faut faire ses preuves. Mais j'ai du caractère.» Un tempérament assurément bien trempé et aussi une bonne condition physique. «Je soulève jusqu'à deux sacs de poudre de lait de 30 kilos chacun pour les veaux. Pas besoin de fitness», sourit la sportive, bon sens et franc-parler, alors qu'une famille de randonneurs passe alentour. Yves Bruchez souligne aussi la détermination de son ouvrière. «C'est une crocheuse», lance, admiratif, l'homme avec l'accent caractéristique du coin. Le paysan est d'autant plus convaincu par le choix de son employée qu'il adore lui aussi son métier. «Après avoir travaillé quelques années comme ébéniste, j'ai bifurqué dans l'élevage de vaches d'Hérens. La raison? Parce que je suis né là-dedans. Pour perpétuer la tradition. Et puis, ces vaches ont du caractère, comme nous, les Valaisans», rigole Yves Bruchez, qui racontera encore, des étoiles dans les yeux, qu'une de ses bêtes, Finesse, a été couronnée reine nationale en 2017 dans la catégorie des poids moyens. Beaucoup d'émotion... Mais revenons à nos moutons.

AMÉLIORER L'IMAGE DE L'AGRICULTURE

La visite se poursuit par une halte à la bergerie. Pied sur l'accélérateur, Charlène Tamarcaz



Charlène Tamarcaz, entourée de ses chèvres, ses animaux préférés.



Depuis le mois de janvier, la jeune femme travaille comme dépanneuse agricole pour le compte d'Yves Bruchez, qui élève des vaches d'Hérens et des moutons.

ouvre la voie au volant de son tracteur soulevant au passage un nuage de poussière avant de rejoindre la route bétonnée. L'accident survenu en mai, sur une route de campagne, qui s'est soldé par trois tonneaux et une blessure à un doigt ne semble pas avoir ralenti la conductrice. Pas de moutons à l'abri – installés au parc – mais des chiens de berger au chômage, quémendant leur lot de caresses. Un rapide tour des infrastructures. Quelques précisions quant aux soins apportés aux brebis... Charlène Tamarcaz nous guide maintenant sur les bas de La Garde, où paissent ses chèvres et deux agneaux. Accrochés à une pente raide, Guimauve, Mademoiselle, Marmotte, Captain et Morgan... font, à l'appel de leur prénom, cercle autour de leur propriétaire qui les gratifie de papouilles. «Biquettes et cabris sont mes animaux préférés. Ils sont intelligents, affectueux, malins», assure la paysanne, avant d'expliquer son projet de ferme pédagogique. «Je veux faire de la vente directe de lait, de fromage et de merguez, mais aussi sensibiliser les personnes à l'agriculture qui trop souvent souffre d'une mauvaise image. On croit que nous maltraitons nos bêtes. Que ceux qui nous critiquent viennent voir. Si on privilégiait une agriculture de proximité, on ne risquerait pas de dériver comme celles survenues dans des abattoirs où des bêtes ont été mal étourdiées.»

HARO SUR LE LOUP

Les mouvements véganes laissent Charlène Tamarcaz pour le moins dubitative. «Je n'ai rien contre eux mais alors que faut-il faire? Relâcher les vaches dans la nature? J'espère qu'ils se réveilleront.» Autre sujet émotionnel, celui du loup, qui suscite la colère de l'éleveuse: «Que ses défenseurs se posent les bonnes questions. Si on ne peut plus mettre les moutons à l'alpage, les prairies ne seront plus tondues et entretenues.» Les compensations versées par tête perdue sous les crocs du prédateur ne suffisent pas à désamorcer son exaspération. «Les conditions pour en bénéficier sont très strictes. On veut bien du loup, mais pas chez nous», martèle la bouillonnante Valaisanne racontant au passage qu'un spécimen aurait tué, l'an passé, plusieurs moutons sans les manger pour autant. «A l'abattoir, les bêtes meurent dignement. Elles n'agonisent pas.» Et l'agricultrice de partager son inquiétude pour son troupeau: «Je n'ose plus le laisser en liberté. J'ai trop peur que le loup ne l'attaque. Ou que mes bêtes tombent dans un ravin pour lui échapper. Même quand elles sont ici, dans leur parc, je ne suis pas tranquille.»

Le soleil a depuis longtemps baissé la garde. Charlène Tamarcaz remplit des seaux d'eau pour ses chèvres avant de regagner son foyer à pied, son chien Zwicky ouvrant joyeusement la marche. Epilogue d'une journée bien remplie. Mais dans son activité, les horaires n'existent pas. Les animaux et la météo dictent la cadence. Heureusement, notera encore la passionnée, quand elle se trouve dans la nature, elle n'a pas vraiment le sentiment de travailler... ■

Sensations fortes

Un modeste tracteur face à une pente vertigineuse. «Peut-être que la demoiselle veut m'accompagner», s'exclame le paysan, Yves Bruchez, en arrivant au bas du versant. Défi relevé. Accroché à la colline, l'engin grimpe, dessinant encore et encore des zigzags sur le terrain. Les bandes de foin, appelées andins, sont récoltées à l'arrière de la machine. Tout en manœuvrant, le Valaisan décrit les étapes précédant la récolte. Mais arrivés au sommet de la crête, le silence se fait. Toute la vallée du Châble s'offre à perte de vue. En face, on distingue Verbier et plusieurs alpages dont celui d'Yves Bruchez. Plus loin, broutent quelques moutons et des vaches de combat comme celles dont s'occupe l'agriculteur. Soudain, l'homme s'élanche dans la descente. Le tracteur s'agrippe, résistant à la forte déclivité. A l'intérieur, on est obligé de se retenir à la poignée de la porte pour ne pas basculer vers l'avant. Yves Bruchez sourit tout en maintenant fermement le volant. L'agriculture, c'est son rêve de gosse, raconte-il avec un accent prononcé avant d'atteindre le bas de la pente. Encore secoué en sortant du véhicule, on titube un peu. Une chose est sûre, l'expérience concurrence largement les montagnes russes. ■ Jiyana Tassin

